

Label EcoJardin

Le **label EcoJardin** est un outil de communication et de reconnaissance à destination du public, des équipes d'entretien et des élus.

Les principes de base du label sont les suivants :

- Un label par site, qui s'assure toutefois que le gestionnaire du site est bien engagé dans une démarche globale de gestion écologique
- Des audits réalisés par des organismes externes compétents et indépendants et basés sur des grilles d'évaluation communes
- L'engagement dans une démarche d'amélioration continue



Des grilles d'évaluation

Des grilles ont été construites pour l'évaluation des principes décrits dans le référentiel de gestion écologique. A l'instar de celui-ci, les grilles d'évaluation présentent un socle commun et se déclinent ensuite selon les différents types d'espaces verts concernés (cimetières, espaces naturels, etc.).

Elles intègrent des indicateurs qualitatifs et quantitatifs et s'adaptent à chaque site audité (en fonction du patrimoine végétal et des pratiques de gestion).

Support des audits du label, les grilles d'évaluation comptent différents types de critères :

- les critères de politique globale du gestionnaire devant s'appliquer sur l'ensemble des sites
- les critères de site s'appliquant au site audité (connaissance des sols par exemple)
- les critères conditionnés aux différents types d'espaces verts (cimetières, etc.) ou au patrimoine et pratiques du site audité (strates végétales, etc.)

Par ailleurs, les critères des grilles d'évaluation ont été hiérarchisés, en fonction de leur importance et de leur faisabilité. On distingue les trois cas suivants :

- **les critères essentiels** : sans le respect de ces critères, l'obtention du label n'est pas possible;
- **les critères recommandés** : le degré de respect de ces critères est sanctionné par une note positive ou négative;
- **les critères facultatifs** : le respect de ces critères est valorisé en tant que 'bonus'.

L'évaluation du respect de l'ensemble des critères du label est réalisée par un auditeur indépendant, formé à ces grilles.

La marque EcoJardin

Le label EcoJardin est identifié par une feuille - oiseau, aux formes épurées et de couleur vert tendre, associée au nom du label et à la signature « la référence de gestion écologique ». Les couleurs printanières, l'association dans un même symbole de l'animal et du végétal et la simplicité du trait traduisent bien l'ambition du label d'être la référence pour recréer des espaces de nature en ville.

Chaque site labellisé se verra confié le visuel correspondant au panneau EcoJardin qui sera affiché à

l'entrée du site et chaque candidat labellisé devra respecter la charte graphique de la marque.

Liens utiles

www.label-ecojardin.fr